



Bruxelles, le 30 mai 2024

CM 3089/24  
OJ CONS  
ENV  
CLIMA

## CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Environnement)

ECCL, Luxembourg

17 juin 2024 (9:30)

### **Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)**

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

### **Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

Directive sur la surveillance des sols 📄📄 11566/23 + ADD 1  
*Orientation générale*

Directive modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets 📄📄 11624/23 + ADD 1  
*Orientation générale*

Directive relative à la justification et à la communication des allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques) 📄📄 7777/23  
*Orientation générale*

## **Activités non législatives**

- Conclusions sur le 8<sup>ème</sup> programme d'action pour l'environnement ☒  
*Approbation*
- Communication sur l'objectif de l'Union européenne en matière de climat pour 2040 ☒ 6291/24  
*Débat d'orientation*
- Communication sur la gestion des risques climatiques ☒ 7732/24  
*Echange de vues*

## **Divers**

- a) Proposition législative en cours d'examen (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 🗳️
- i) Règlement relatif à la prévention des pertes de granulés de plastique afin de réduire la pollution microplastique 14248/23 + ADD 1
- ii) Règlement relatif aux exigences en matière de circularité applicables à la conception des véhicules et à la gestion des véhicules hors d'usage 11888/23 + ADD 1  
*Informations communiquées par la présidence*
- b) Comptes rendus d'une principale réunion internationale ayant eu lieu récemment
- Quatrième session du comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin (INC-4) ☒  
(Ottawa, Canada, 23-29 avril 2024)  
*Informations communiquées par la présidence et par la Commission*

c) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par la Hongrie*

- 
- ① Première lecture
  - Ⓒ Sur la base d'une proposition de la Commission
  - Ⓔ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

---

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [access.general@consilium.europa.eu](mailto:access.general@consilium.europa.eu)